

Réponse à l'interpellation de Monsieur Mehdi SALHI

Concerne : les associations sportives actuellement actives à Léona Platel

Monsieur le Conseiller,

Nous sommes évidemment d'accord sur l'importance du sport et ses vertus en matière d'émancipation et d'épanouissement de la jeunesse.

Nous n'avons laissé personne sur le carreau.

Les locations de salle sont saisonnières, en général de septembre à juin.

En janvier de cette année, nous avons informé les occupants de tous les bâtiments situés sur le site de Coronmeuse, dont l'école Platel, que les occupations ne pourraient pas être renouvelées au-delà du 30 juin, pour cause de travaux. Soit 6 mois avant l'échéance.

Le courrier, que j'ai sous les yeux, précise bien que, je cite : *« conscients des difficultés que cela engendrera, nous sommes à votre entière disposition pour vous rencontrer afin d'en discuter et trouver avec vous une alternative. Nous restons à votre écoute si vous souhaitez nous contacter »*.

Il y avait 14 clubs sportifs concernés.

Suite à cela, 7 clubs ont sollicité un rendez-vous, et 7 n'ont jamais donné suite à notre proposition.

Sur les 7 qui ont été reçus, tous sont relogés dans un bâtiment communal (2 à Cointe et 5 à Bressoux).

Il est vrai que les conditions peuvent être différentes de celles dont les clubs bénéficient jusqu'à présent, ce qui a pu provoquer quelques déceptions. Je sais que des contacts sont encore prévus cette semaine pour trouver des améliorations.

Mais en tout cas, tous ceux qui nous ont contactés ont des perspectives par rapport à sa pratique sportive.

Je n'exclus pas que la nouvelle école de Platel puisse accueillir certains clubs.

Et je termine en précisant que la nouvelle infrastructure de Bavière offrira dans un certains temps des surfaces supplémentaires par rapport à la situation actuelle, qui permettront de répondre à la demande sportive, principalement à l'égard des jeunes.